

Dans les Alpes, les troupeaux mieux protégés contre le loup

Une baisse des attaques a été observée dans des départements où la prédation est plus ancienne

REPORTAGE
PRALOGNAN-LA-VANOISE (SAVOIE),
envoyée spéciale

L'alpage de Léane Boubierka et William Rouez s'étend juste au pied de l'aiguille de la Vanoise, étonnant éperon rocheux qui semble surgir de terre au milieu des vallonnements herbeux, en Savoie. Tout autour, le paysage est uréolé de crêtes escarpées, de sommets dentelés et du glacier de Grande Casse. C'est ici que le couple d'éleveurs, âgés de 26 et 30 ans, fait paître ses 190 brebis laïers l'été. En ce matin de septembre, les randonneurs se font plus rares. Les chiens patous dorment un ceil parmi leurs protégés. Seul s'entend le vent, piquant, qui appelle la fin de l'estive et la descente imminente du troupeau. « C'est le moment où on peut récupérer », dit William Rouez. Dans les alpages, les nuits ne sont pas toujours reposantes. Le moindre bruitveille. Parfois, les chiens décament en hurlant. « On sait que les loups sont ici, on a passé des nuits

des brebis dans les alpages. Ne pas dormir, « parce qu'on était hyper-tressés ». Envisager autrement l'été, jusque-là synonyme de repos après s'être levé à 5 heures tout l'hiver pour la traite. Prendre des chiens de protection, malgré la crainte d'incidents avec les randonneurs. Se former pour les élever. Puis trouver une cabane d'alpage - 4,5 mètres carrés sans eau ni électricité - et se relayer pour y dormir chaque nuit. Rassembler les brebis le soir derrière des filets. Bref, tout chambouler. « La transition a été dure, mais aujourd'hui ça va mieux. Nous n'avons plus été attaqués depuis », observe William Rouez. Qui s'empresse de préciser : « Je ne crie pas victoire. Je sais que les loups vont s'adapter eux aussi. On pourra toujours renforcer les protections, prendre une meute de chiens, on finira par arriver à des limites. »

Une baisse globale

Contraignante pour les éleveurs et souvent vue comme incertaine, la réponse à la prédation du loup sur les troupeaux montre une baisse



La cabane des bergers Léane Boubierka et William Rouez, à Pralognan-la-Vanoise (Savoie), le 9 septembre. PABLO CHIGNARD POUR « LE MONDE »

« La transition a été dure. Je ne crie pas victoire. Je sais que les loups, eux aussi, vont s'adapter »

WILLIAM ROUEZ
berger

Nouvelle tendance ou situation conjoncturelle ? Difficile de le dire. « C'est une stabilisation ou une baisse dans certains secteurs historiques de prédation, mais la pression reste à un niveau très important », explique Claude Font, chargé du dossier au sein de la Fédération nationale ovine. « Il faut aussi voir à quel prix cette protection est mise en place, en termes de dégradation des conditions de travail, de rythme de vie et de souffrance psychologique pour les éleveurs », relève Thomas Vernay, de la Confédération paysanne.

la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes. Quant aux abattages de loups, leur efficacité est très peu étudiée en France. La seule thèse sur le sujet, soutenue en 2021 par Oksana Grenet, du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CNRS), relève des effets très variables : selon les régions et les saisons, ils sont suivis d'une baisse, d'une stagnation ou d'une hausse des attaques... Celles-ci diminuent surtout quand plusieurs loups sont tués dans un secteur donné. Dans tous les cas, nombre d'éleveurs comptent sur ces tirs qui

les moyens pour faciliter la cohabitation. « Les tirs n'étant pas possibles ici, on teste d'autres dispositifs, pour accompagner techniquement et humainement les éleveurs qui font face à cette contrainte très forte. Cela permet ensuite de généraliser ce qui marche hors du parc », détaille M. Eudes, qui cite la mise à disposition de cabanes d'alpage pour garder les brebis, des médiations sur la présence des patous et l'embauche de bergers d'appui. Pour William Rouez et Léane Boubierka, ces bergers salariés ont

quante départements français sont aujourd'hui concernés, contre

les photo et on a vu des carcasses de proies», relate Léane Boubierka. Depuis son installation il y a dix ans, M. Rouzet a vu deux fois son troupeau être attaqué. La première, c'était le 30 juillet 2018. La veille, il avait monté les bêtes à l'es-

fectués sur des loups en situation d'attaque sur des troupeaux protégés. Cent loups ont été tués dans ce cadre en 2021, et au moins six supplémentaires ont été braconnés. Cette année, avec une population lupine estimée à 921 individus, il sera permis de tuer jusqu'à 174 individus (19 % des effectifs).

Aucune garantie néanmoins, ni aucune règle absolue avec le loup. A côté de ces moyens de défense, de nombreuses variables entrent en jeu pour expliquer les passages à l'acte du prédateur : météo, embroussaillage du terrain, déplacements des meutes ou des loups solitaires, habitudes de chasse, disponibilité des proies sauvages...

Néanmoins, le renforcement des protections perturbe ses tentatives de chasse, moins efficaces : « Les territoires matures du point de vue de la protection ont moins de victimes par attaque », souligne

le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Le loup est installé depuis le plus longtemps, « on peut voir deux raisons à cette diminution, estime Jean-Paul Célet. Les tirs, mais surtout la mise en œuvre de moyens de protection. Les éleveurs ont acquis de l'expérience, avec, notamment, ce qui apparaît le plus efficace : la présence humaine et les chiens. »

Dans les départements où le prédateur arrive, les éleveurs en colère

Le loup regagne peu à peu ses anciens territoires et vient attaquer des troupeaux souvent pas ou peu protégés

ANGELA BOLIS

Et ainsi pu bénéficier d'autorisation de tirs, même si tous les lois n'étaient pas protégés.

Dans ce département comme ailleurs, la protection des troupeaux progresse peu à peu... mais se heurte aussi, dans certains cas, sur un refus catégorique du retour du loup. « Il y a différentes attitudes des professionnels. Mais, pour certains, protéger son troupeau, c'est déjà accepter la présence du loup », observe Bénédicte Cretin, directrice adjointe de la direction départementale des territoires. Bernard Bonnot est de ceux-ci. Eleveur et sélectionneur de moutons charolais, affligé par la perte d'une vingtaine de bêtes lors de deux attaques cet été, il le dit : « Je veux vivre tranquillement avec mes moutons, sans plus de protection. Je ne veux pas vivre

dans les secteurs où la prédation est nouvelle.

Autre frein, la diversité des systèmes d'élevage. « Les moyens de protection valables pour les troupeaux qui partent en estive dans la montagne ne sont pas transposables partout, estime Claude Font, éleveur en Haute-Loire et référent loup de la Fédération nationale ovine. Dans le Massif central, nos troupeaux sont morcelés en différents lots, sur différentes parcelles. Ça multiplie d'autant les kilomètres de clôture et le nombre de chiens de protection. »

Faut-il adapter ces mesures à chaque territoire, au risque de mettre en place une gestion différenciée de la prédation du loup ? En Saône-et-Loire, par exemple, où les premières attaques ont eu lieu en 2020, quelques troupeaux

Tant qu'on n'est pas face au loup, ça ne se fait pas rapidement », relève le préfet référent sur le loup, Jean-Paul Célet.

Cette inertie peut s'expliquer, en partie, par la difficulté pour les éleveurs à adopter des moyens de protection jugés très contraignants. Poser des kilomètres de clôtures, dresser et entretenir au quotidien une meute de chiens, garder nuit et jour son troupeau...

Ces mesures chamboulent profondément les conditions de vie et de travail des éleveurs, soumis par ailleurs à une « angouisse », une « détresse », une perte de sens, récemment mises en lumière par une étude de l'Institut national de la recherche pour l'agriculture et l'environnement sur « les effets de la présence du loup sur la santé des éleveurs et bergers », parue en

gagne peu à peu ses anciens territoires – il a été observé jusqu'en Bretagne, au printemps. Sur ces fronts de colonisation, les attaques sont généralement le fait d'individus en dispersion, avant même que des meutes ne s'installent plus durablement. « Ces loups isolés, très mobiles, peuvent faire plus de dégâts qu'une meute bien structurée. Le nombre de loups n'est pas proportionnel aux dégâts », souligne Nicolas Jean, chargé des grands prédateurs à l'Office français de la biodiversité.

Anticipation

Se pose, dans ces territoires, l'épineuse question de l'anticipation de la prédation – un des enjeux majeurs du nouveau plan national d'action sur le loup prévu en 2023. « On essaie de mettre en

liser, voire à régresser dans certains départements alpins où la présence du loup est la plus ancienne, celles-ci frappent, chaque année, de nouveaux territoires. Quarante-huit départements sont désormais concernés, contre douze en 2009. Cette année, le Lot, l'Ariège et la Somme ont connu leurs premiers dommages, peu après le Limousin, le Tarn, les Hautes-Pyrénées... Dans certains cas, ces fronts de colonisation se situent à l'intérieur même d'un département, comme en Drôme : la prédation, installée depuis des années dans le Vercors, est descendue dans la plaine, du côté de la vallée du Rhône, où elle frappe de plein fouet de petits troupeaux appartenant à des professionnels ou à des particuliers, souvent pas ou peu protégés.

Et ainsi pu bénéficier d'autorisation de tirs, même si tous les lois n'étaient pas protégés.